

Berne, le 20 décembre 2017

Communiqué

Protéger les enfants et adolescents face à la publicité pour le tabac

Fumer nuit à la santé, provoque des maladies graves et génère des coûts indirects élevés pour l'Etat, le système de santé et donc la société. La grande majorité des fumeurs commence à fumer à l'adolescence. Les mesures de prévention doivent donc cibler tout particulièrement cette catégorie d'âge. La publicité pour le tabac est un facteur important à prendre en compte ainsi que l'acquisition par les jeunes de compétences de santé. C'est dans ce but que l'association a approuvé le lancement de l'initiative populaire «Oui à la protection des enfants et adolescents face à la publicité pour le tabac», aujourd'hui, 20 décembre 2017.

L'association est constituée des plus importantes organisations suisses actives dans le secteur de la santé. Outre l'Alliance pour la santé en Suisse, l'association compte également parmi ses membres la Ligue suisse contre le cancer, la Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse, la FMH, les pneumologues, des ligues pulmonaires cantonales, le Conseil Suisse des activités de jeunesse CSAJ et mfe - Médecins de famille et de l'enfance Suisse. Cette dernière s'occupera du secrétariat général de l'association. L'objectif de l'association est de mettre sur pied l'initiative «Oui à la protection des enfants et adolescents face à la publicité pour le tabac» et de la défendre.

« Nous sommes heureux que le lancement de notre initiative bénéficie d'autant de soutien. Beaucoup de prestigieuses organisations actives dans le secteur de la santé ont accepté de s'engager avec nous dans ce combat pour la protection des enfants et adolescents face à la publicité contre le tabac. C'est un signal fort pour les citoyens suisses », a déclaré Brigitte Zirbs, vice-présidente, membre du comité de mfe et médecin de famille à Perly/GE.

La protection des enfants et adolescents contre les dépendances est un combat fondamental et justifié – la publicité pour le tabac laisse sciemment miroiter un monde merveilleux qui plaît particulièrement aux enfants et adolescents. Les coûts que cela représente pour l'économie et toute la souffrance que cela engendre ne permettent pas de tirer d'autres conclusions : cette publicité doit cesser d'exister.

En 2016, le Parlement n'a pas pris ses responsabilités et a rejeté la proposition de loi sur les produits du tabac. La nouvelle version a été entretemps mise en consultation. Elle répond à la demande d'une majorité du Parlement et sert à notre avis surtout les intérêts de l'industrie du tabac. La protection de l'enfance et de la jeunesse est ainsi passée au stade de belles paroles. Dans de telles circonstances, la seule alternative pour les organisations de la santé et de la jeunesse est la voie populaire. En ce 20 décembre 2017, le comité a dès lors décidé de lancer définitivement l'initiative «Oui à la protection des enfants et adolescents face à la publicité pour le tabac».

Les responsables de l'association sont unanimes; la société doit soutenir et favoriser au mieux l'épanouissement et la santé de la jeunesse, ce qui implique donc de les protéger au mieux contre les risques connus pour leur santé. «Nous sommes convaincus que la population suisse comprendra et soutiendra notre engagement. Personne en dessous de 18 ans ne doit avoir accès au tabac – en conséquence, la publicité ne doit pas être autorisée non plus dans ce cas. La majorité des fumeurs commence à fumer avant ses 18 ans. Les organisations actives dans le secteur de la santé s'intéressent chaque jour aux questions ayant trait à la prévention et à la santé. Il était donc pour nous fondamental de nous attaquer à cette question», affirme Hans Stöckli, président de l'association et conseiller aux Etats.

L'association va mettre en œuvre de suite le lancement de l'initiative. Son objectif est de récolter les signatures nécessaires en 2018. L'association informera en temps voulu des étapes ultérieures.

Informations complémentaires:

- Reto Wiesli, secrétaire général de l'association et de mfe, 031 508 36 10, reto.wiesli@medecinsdefamille.ch
- Sandra Hügli-Jost, responsable de la communication mfe, 078 920 24 05, sandra.huegli@medecinsdefamille.ch